

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DNCA LCR EUROPE GROWTH - Part I-2 - EUR

ISIN: FR0013488236

Ce fonds est géré par DNCA FINANCE

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles de la gestion :

Le fonds a pour objectif de gérer la réserve de liquidité des établissements bancaires en cherchant à obtenir une croissance du capital sur la durée de placement recommandée de 5 ans. L'indice Stoxx Europe 600 *Monthly Hedged* est utilisé *a posteriori* à titre de comparaison des performances.

La stratégie d'investissement du fonds repose sur une gestion active et consiste en la sélection d'actions principalement émise par des entités de l'Union Européenne (hors valeurs financières – classification ICB entrée en vigueur le 1er juillet 2019) et de certains pays de l'OCDE dans une optique de faible volatilité relative du portefeuille. Ces actions respectent les critères d'éligibilité au ratio de couverture des besoins de liquidité dit « Liquidity Coverage Ratio » ou LCR en tant qu'actifs de niveau 2B au minimum et sont définies comme suit : (i) Elles font partie d'un indice boursier important dans un Etat membre ou dans un pays tiers, identifié comme tel aux fins du présent point par l'autorité compétente de l'Etat membre ou de l'autorité publique concernée du pays tiers. En l'absence de décision de l'autorité compétente ou de l'autorité publique concernée sur les indices boursiers importants, est considéré comme tel un indice boursier composé d'entreprises phares dans le pays en question, (ii) Elles sont libellées dans une devise de l'Etat membre d'origine de l'établissement de crédit ou, si elles sont libellées dans une autre devise, font l'objet d'une couverture systématique du risque de change des devises hors euro via des instruments financiers dérivés de sorte que la couverture du risque de change par devise fluctue entre 98% et 102%, (iii) Elles constituent une source fiable de liquidité fiable (au sens du Règlement européen délégué complétant le Règlement européen « CCR ») à tout moment, y compris en période de tensions de marché. Cette condition est réputée remplie si, sur une période de tensions sur le(s) marché(s) de 30 jours calendaires, le niveau de baisse du prix ou d'augmentation de la décote de l'action n'a pas dépassé 40%. Si un actif liquide cesse de respecter l'une des exigences générales de liquidité, l'actif concerné cesse d'être reconnu comme actif liquide au plus tard 30 jours calendaires à compter de la date de manquement. Cette cessation du respect de l'exigence de respect de la liquidité ne s'applique pas aux parts du fonds qui cessent de répondre aux critères d'éligibilité de liquidité si ces actifs ne répondant plus à ces critères ne représentent pas plus de 10% de l'actif net du fonds. Pour atteindre son objectif, le fonds applique une stratégie d'investissement fondée sur une gestion discrétionnaire active visant à investir en actions de croissance paneuropéennes de premier plan. La sélection des titres s'opère en fonction de leur valeur intrinsèque (une analyse approfondie des fondamentaux est menée en interne) et non pas de la composition de l'indice de référence. Eligible au PEA, le FCP est en permanence investi à au moins 75% en actions et titres de sociétés ayant leur siège dans l'Union européenne ou un Etat membre de l'EEE, et en titres éligibles au PEA.

Le fonds investi au moins 90% de son actif net en actions et autres titres de capital de sociétés établies dans l'Union Européenne et des pays de l'OCDE.

Le risque de change lié à l'investissement dans des titres libellés en devises autres que la devise de référence du fonds (euro) est limité à 10% de l'actif net du fonds et fait l'objet d'une couverture systématique via des instruments financiers dérivés. Dans le cadre du placement des liquidités et dans la limite de 10% son l'actif net, le fonds peut recourir à des instruments du marché monétaire respectant les critères de la gestion monétaire (Titres négociables à court terme (anciennement billets de trésorerie et Certificats de dépôts), bons du Trésor et titres analogues).

Eligible au PEA, le FCP est en permanence investi à au moins 75% en actions et titres de sociétés ayant leur siège dans l'Union européenne ou un Etat membre de l'EEE, et en titres éligibles au PEA.

Information Benchmark : L'OPCVM est géré activement. L'indice est également utilisé dans le cadre du calcul de la commission de surperformance. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

Autres informations importantes :

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.
Le rachat des parts/actions peut être demandé chaque jour.

Durée de placement recommandée :

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible A risque plus élevé

Rendement potentiel plus faible Rendement potentiel plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital.

Risques importants non pris en compte par cet indicateur:

Risque de crédit : en cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou de leur défaillance, la valeur des obligations en portefeuille peut baisser, entraînant la baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque de liquidité : sur les marchés des petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée		5,00%
Frais de sortie		0,00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. Vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller financier ou auprès de l'établissement auquel vous transmettez votre ordre, le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année		
Frais courants		1,10%

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos le 31 décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances		
Commission de performance	1,86%	20% T.T.C de la performance positive au-delà de l'indice Stoxx Europe 600 Monthly Hedged

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la page 9 de la dernière version du prospectus disponible sur le site internet <http://www.dnca-investments.com>.

Performances passées



Tous les frais sont inclus dans les calculs de performance. Le lancement de la part présentée dans ce document a eu lieu le : 15/06/2020

La devise de présentation des performances est la suivante : EUR.

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

L'indicateur de référence est présenté dividendes réinvestis.

Informations pratiques

Dépositaire :

BNP Paribas Securities Services – 3, rue d'Antin – 75002 Paris

Adresse postale : Grands Moulins de Pantin – 9, rue du Débarcadère – 93500 Pantin

L'ensemble des documents réglementaires (prospectus, DICI, rapports annuels et semi-annuels) sont disponibles gratuitement au siège social de la société de gestion (19 Place Vendôme / F-75001 Paris / téléphone : +33-158625500) et sur son site internet: <http://www.dnca-investments.com>.

De même, les dernières valeurs liquidatives sont accessibles sur le site internet de la société de gestion. Les informations relatives aux modalités pratiques des souscriptions et des rachats sont disponibles auprès de l'établissement qui reçoit habituellement vos ordres, ou auprès de l'établissement centralisateur principal : BNP Paribas Fund Services France, - 3, rue d'Antin – 75009 Paris. Adresse postale : Grands Moulins de Pantin – 9, rue du Débarcadère – 93500 Pantin / téléphone : 00 33 (0)1 42 98 77 31 / Fax : 00 33 (0)1 42 98 48 15.

Les éléments concernant la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur simple demande écrite auprès de la société de gestion. Les données chiffrées ont été établies sur la base du dernier exercice clos et sont communiquées dans le dernier rapport annuel disponible.

La législation fiscale du pays d'enregistrement du fonds pourrait avoir une incidence sur l'imposition individuelle de l'investisseur. La responsabilité de DNCA Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.